Conseil de quartier
Lac-Saint-Charles

Procès-verbal

8e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 14 octobre 2026, à 19 h, format hybride
Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

Présences

Membres avec droit de vote :

Claudya Tremblay	Présidente
Véronique Hunter	Administratrice
François Rhéaume	Administrateur
Pascal Beauchesne	Administrateur
Bertrand Day	Administrateur

Absences

Roxanne Gaudreault	Secrétaire
Franz Gauthier	Vice-Président
Heidi Chalifour	Trésorière

Présences en ligne

Marie-Claude Packwood	Secrétaire de soutien

Autres présences

Marc Roussin	Conseiller du district électoral de Lac-Saint-Charles - Saint-Émile
Maxime Thibeault	Conseiller en consultation publique, Ville de Québec
Louis Mongrain	Conseiller en urbanisme, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 personnes participent à l'assemblée.

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	**19 h 00**
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	**19 h 01**
3. Cooptation	**19 h 02**
4. **Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier : Réviser les limites de deux zones au nord de la rue Lepire**	**19 h 05**
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de mai et juin ■ 5.1 Affaires en découlant ○ Avenir du terrain laissé vacant par le club de tir Nord'Arc | Résolution CQLSC 26-CA-65	**19 h 45**
6. Correspondance et trésorerie ■ 6.1 États des revenus et dépenses ■ 6.2 Demande de remboursement Rencontre de travail ■ 6.3 Paiement secrétaire de soutien	**19 h 55**
7. Période d'information du conseiller municipal	**20 h 05**
8. Période de questions et commentaires du public	**20 h 20**
9. Suivis des dossiers et affaires nouvelles ■ 9.1 Retour sur l'atelier citoyen : *Retape mon parc!*	**20 h 35**

- 9.2 Espace du Lac (Balançoire)
- 9.3 Résolution PEB – Dépôt résultats du sondage

10. Divers **21 h 00**

11. Fin de l'assemblée **21 h 10**

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

M[me] Claudya Tremblay ouvre l'assemblée à 19h05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M[me] Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution CLSC-26-CA-66

Sur proposition de M. Bertrand Day, dûment appuyé par Mme Véronique Hunter, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

3. Cooptation

Résolution CLSC-26-CA-67

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par M. Benoît Labbé à s'impliquer dans les activités du conseil de quartier;

IL EST RÉSOLU de coopter M. Benoît Labbé à titre de membre du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles, conformément aux règles et procédures applicables.

Adoptée à l'unanimité

M. Benoit Labbé est un résident de la rue Francoise-Cabrini. Il est préoccupé par les dérangements qu'emmènent les nouveaux aménagements du parc Paul-Émile Beaulieu mais veut aussi coopérer sur d'autres enjeux, tels que la forêt nourricière, le jardin communautaire.

4. Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier: Réviser les limites de deux zones au nord de la rue Lepire

M. Thibeault a pour rôle de coordonner les activités de consultation publique du conseil de quartier.

Plusieurs démarches ont été faites afin d'informer les citoyens concernés de cette consultation. Des dépliants ont été distribués, une infolettre partagée et un avis public publié sur le site de la ville. L'activité de ce soir fera aussi l'objet d'une consultation écrite du 15 au 21 octobre.

Un rapport sera par la suite rédigé et publié. L'objectif du rapport est de nourrir la prise de décision des élus, puisqu'il s'agit d'une modification réglementaire d'urbanisme dont la décision finale sera prise au conseil de ville.

La présentation sera fait par M.Louis Mongrain conseiller en urbanisme pour la division de la gestion du territoire de la ville de Québec

Le déroulement de la consultation se fera comme suit:
Présentation de la modification.
Période de questions et commentaires du public.
Période de questions et commentaires des membres du conseil de quartier.
La demande d'opinion qui est une recommandation formelle des membres du conseil de quartier.

La modification règlementaire touche deux zones situées au coin de la rue Lepire et du boulevard de la Colline. Les terrains appartenant à SM Tardif se retrouve dans les deux zones. Une des zones étant sous approbation du conseil de ville et l'autre sous approbation du conseil d'arrondissement. Cela fait en sorte que toutes modifications dans la zone sont plus complexes. La modification consiste à agrandir la zone afin d'y inclure les deux terrains de SM Tardif, qui serait dorénavant sous le pouvoir du conseil d'arrondissement.

Aucune modification au niveau des usages dans la zone, des normes sur les marges et les hauteurs, ni sur les normes d'entreposage n'est prévue.

Voici les différentes étapes de la modification:

Consultation publique: 14 octobre 2026
Demande d'opinion au conseil de quartier: 14 octobre 2026
Période de 7 jours - réception des commentaires écrits: 21 octobre 2026
Adoption du projet de règlement et avis de motion: 3 novembre 2026
Adoption du règlement: 17 novembre 2026

Entrée en vigueur du règlement: Décembre 2026

Les membres du conseil de quartier se prononcent à l'unanimité en faveur de la modification règlementaire.

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de septembre

Résolution CLSC-26-CA-68

Sur proposition de M. François Rhéaume, dûment appuyée par M. Pascal Beauchesne, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 9 juin 2026.

Adoptée à l'unanimité

5.1 Affaires en découlant

- Avenir du terrain laissé vacant par le Club de tir Nord'Arc. Résolution 26-CA-65

Voici la réponse du Service des loisirs de la Ville au sujet de cette résolution :

Nous prenons acte du souhait du conseil de quartier. À ce jour, aucune démarche n'a été amorcée en vue de reconsidérer l'usage de la portion du parc antérieurement consacrée au tir à l'arc. Advenant qu'un changement d'usage ou l'implantation d'une nouvelle vocation soit envisagé, les citoyens du secteur seront consultés.

6. Correspondance et trésorerie

6.1 État des revenus et dépenses
6.2 Demande de remboursement Rencontre de travail

Résolution CLSC-26-CA-69

Sur une proposition de M^{me} Véronique Hunter, dûment appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'approuver le remboursement de 356.00$ à M^{me} Claudya Tremblay pour les frais d'organisation de l'activité Retape mon parc.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-70

Sur une proposition de M. Bertrand day, dûment appuyée par M. Benoît Labbé, il est résolu d'approuver le remboursement de 14.32$ à M^{me} Claudya Tremblay pour l'impression d'affiche pour l'activité Retape mon parc.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-71

Sur une proposition de M. François Rhéaume, dûment appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'approuver le remboursement de 18.21$ à M^{me} Claudya Tremblay pour l'achat de breuvage pour l'activité Retape mon parc.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-72

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay, dûment appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'approuver le remboursement de 284.19$ à M^{me} Heidi Chalifour pour la rencontre de travail.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Paiement secrétaire de soutien

Résolution CLSC-26-CA-73

Sur une proposition de M. François Rhéaume, dûment appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'approuver le paiement de 225$ à la secrétaire de soutien, M^{me} Marie-Claude Packwood, pour la rédaction du rapport de consultation publique sur les parcs.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-74

Sur une proposition de M. François Rhéaume, dûment appuyée par M^{me} Claudia Tremblay, il est résolu d'approuver le paiement de 125$ à la secrétaire de soutien, M^{me} Marie-Claude Packwood, pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du mois de septembre.

Adoptée à l'unanimité

7. Période d'information du conseiller municipal

M. Roussin aimerait voir des progrès dans le dossier de l'église. Trois dossiers sont mis de l'avant et il espère qu'un des trois sera mené à terme.

Le jeudi 15 octobre à 19h00 à la salle des Chevaliers de Colomb, M. Roussin fait une rencontre de district, et invite les citoyens à venir échanger avec lui et lui faire part de leur appréciation de sa première année en poste.

8. Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne fait part au membre du conseil des enjeux de vandalismes au parc Paul-Émile Beaulieu, notamment les terrains de tennis où les équipements sont déjà endommagés. Plusieurs déchets sont aussi laissés un peu partout. Une surveillance par caméra serait de mise, ainsi qu'une surveillance policière plus fréquente.

M. Roussin rappelle qu'il est important de faire des demandes d'interventions au service du 311 car c'est avec l'accumulation des requêtes qui va donner du poids pour une intervention. Présentement une soixantaine de dossiers sont ouverts à ce sujet. M. Thibault rappelle qu'il y a aussi une ligne d'urgence au service de police, autre que le 911 pour des situations tel que le vandalisme.

Les numéros de dossiers au 311 peuvent aussi être transmis à M. Roussin pour lui donner du poids dans ses discussions avec les services concernés à la ville.

M^{me} Hunter mentionne que l'organisme RAP Jeunesse se promène avec un autobus en se rendant dans les lieux où il y a des enjeux de sécurité et de vandalisme. M^{me} Hunter va communiquer avec l'organisme pour qu'il inclue le parc PEB et le rond-point de la rue Francoise-Cabrini dans leur trajet.

L'activité sur les parcs a beaucoup appris aux membres du conseil de quartier sur les différents enjeux du parc Paul-Émile Beaulieu.

9. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

9.1 Retour sur l'atelier citoyen: Retape ton parc!

L'atelier a eu lieu le mercredi 16 septembre et ce fut un succès. Ça a permis de recueillir plusieurs informations de la part des citoyens. Les membres du conseil ont lancé un sondage en ligne afin d'avoir des données quantitatives sur le sujet. Le sondage parle de tous les parcs du secteur afin de connaître les enjeux pour les citoyens. Les membres du conseil de quartier

aimeraient aussi recueillir des réponses chez les jeunes utilisateurs des parcs, et encouragent les citoyens à partager le sondage avec les jeunes de leur entourage.

Un rapport sera ensuite disponible et remis à la ville.

9.2 Espace du Lac (Balançoire)

Le conseil de quartier ne peut déposer de projet à la ville pour de l'achat de fourniture. Si l'espace de Lac veut faire l'achat d'une balançoire, ils devront faire eux-mêmes des demandes de subventions ou commandites.

9.3 Résolution PEB - Dépôt résultats du sondage

Résolution CLSC-26-CA-74

CONSIDÉRANT que l'incendie du mois d'août 2025 du Centre PEB amène un besoin de travaux aux infrastructures;

CONSIDÉRANT que la Table des Partenaires, incluant les organismes utilisateurs récurrents du Centre, aimerait que la Ville de Québec bonifie l'espace et les locaux pour mieux répondre aux besoins des organismes;

La Table des Partenaires et le Conseil de quartier ont lancé un sondage aux citoyens pour savoir si les citoyens seraient favorables à voir le Centre PEB amélioré. Le Conseil de quartier dépose donc le présent mémoire « Avis citoyen sur le centre Paul-Émile-Beaulieu » qui expose le souhait des citoyens d'avoir un Centre PEB bonifié en assumant toutefois une date d'engagement de la Ville de livrer ce Centre au plus tard le 17 décembre 2027.

SUR UNE PROPOSITION de M^{me} Véronique Hunter, appuyé par M. François Rhéaume il est résolu de déposer le mémoire « Avis citoyen sur le centre Paul-Émile-Beaulieu » à la Ville, plus précisément au service des loisirs, sports et vie communautaire avec toute correction mineure jugée nécessaire par le Conseil de quartier.

Le rapport est aussi disponible sur le site web de la Ville de Québec.

9.4 Rue Francoise-Cabrini

Comme il manque certains éléments, la rédaction d'une résolution est remise à plus tard. L'arrivée de M. Labbé comme membre du conseil de quartier aidera certainement à récolter plus d'informations. L'arrivée de l'automne devrait réduire le nombre de problèmes.

Une demande d'accès à l'information sur les dénonciations faite concernant la rue Francoise-Cabrini a aussi été faite et les résultats seront étudiés par les membres du conseil de quartier.

M[me] Tremblay aimerait avoir le rapport sur le stationnement à la suite de la consultation publique liée aux espaces de stationnement. Elle indique que deux résolutions distinctes seront rédigées, une sur le stationnement et une sur la sécurité dans le parc.

9.5 Compte rendu de la rencontre de la ville avec la Table des Partenaires

Les membres de la Tables des partenaires a formé un petit comité pour obtenir plus d'informations sur les intentions de la ville concernant la bonification possible du centre communautaire et du parc Paul-Émile Beaulieu, ainsi que des conséquences de l'incendie au centre communautaire. Une rencontre a eu lieu avec M. Courtemanche-Baril, responsable des loisirs, sports et activités communautaires et M. Pagé la semaine dernière.

M[me] Isabelle Rochette nous indique que des rencontres ont lieu avec la ville depuis le mois de mars, afin de répondre aux besoins et enjeux des organismes communautaires et des citoyens. Les membres de la Table des partenaires en ont profité pour partager les résultats du sondage. La rencontre s'est soldée par la remise d'un échéancier pour l'automne 2027, que le centre soit bonifié ou pas. L'appel d'offre publique sortira à la mi-novembre. La ville reviendra vers le comité en décembre lorsque le conseil de ville adoptera le nouveau budget, et que des décisions seront prises concernant le centre. Les membres de la table des partenaires ont fait faire le tour du parc pour les sensibiliser aux enjeux et aux manques afin d'avoir un parc fonctionnel et optimal. La ville fera deux appels d'offres, une pour le centre tel qu'il était et l'autre avec la bonification de la nouvelle cuisine. La bonification n'impactera pas les délais.

10. Divers

M. Thibault indique qu'il sera remplacé pour les rencontres de décembre et de janvier, car il sera en congé de paternité.

M. Day indique que la présente rencontre sera sa dernière rencontre avec le conseil de quartier, car il déménage en dehors du secteur.

11. Fin de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 55.

Procès-verbal rédigé par M^me^ Marie-Claude Packwood et révisé par M^me^ Claudya Tremblay.

_____ _____

M^me^ Claudya Tremblay, présidente M^me^ Marie-Claude Packwood, secrétaire de soutien